

Prestation 3

Instruction dans le cadre de l'orientation professionnelle pendant 4 semaines sur le marché primaire du travail

Description sommaire	<p>Instruction d'un métier sur le marché primaire du travail afin de déterminer les ressources personnelles et professionnelles, la capacité à suivre une formation, le niveau de formation et/ou les mesures de soutien éventuelles.</p> <p>Il n'existe aucun droit à cette prestation. L'indication sera évaluée au cas par cas.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction de la capacité à suivre une formation sur le marché primaire du travail - Evaluer la capacité pour le domaine d'activité choisi - Déterminer les ressources scolaires et pratiques, l'étendue de l'accompagnement de la formation et les mesures de soutien éventuelles
Groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> - Adolescents et jeunes adultes sur le point de choisir un métier pour une formation professionnelle initiale - Adultes ayant droit à un reclassement
Condition	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit à une formation ou à une reconversion est sans doute effectif. - La situation médicale est documentée et/ou un profil d'exigibilité est disponible. - Le métier et le domaine d'activité à instruire ont été définis. - Le taux d'occupation est généralement de 100%.
Durée	4 semaines

Version: 1^{er}. janvier 2019